

# HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

« **Reconstituer les  
annales d'une  
humble localité** »

Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, dirigée par M.-G. Micberth (plus de 2 100 titres parus à ce jour). « On a souvent redit : « Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire ! » Malgré cet aphorisme banal et sans nulle appréhension de troubler la félicité de mes concitoyens, je voudrais essayer d'écrire l'histoire d'une de nos bastilles landaises. Le champ à fouiller semblera bien restreint, mais si l'ouvrier ne demeure pas trop au-dessous de sa tâche, ce retour vers un passé inconnu des uns et méconnu des autres ne sera pas sans quelque utilité pour nos contemporains. Quels exemples de vertus civiques à mettre en évidence à l'heure

FEUILLE QUOTIDIENNE D'INFORMATION - N°101 – 7 juin 2004

## Enfin réédité BASTIDE DE CAZÈRES-SUR-L'ADOUR

DE 1314 À 1887

À l'origine, une bastide fondée par  
les vicomtes du Béarn

par l'abbé  
**L.-B. MEYRANX**

La ville de Cazères-sur-l'Adour (étymologie : *Cazaria*, issu de *Cases Casæ*), qui fut à l'origine une bastide fondée par les vicomtes du Béarn (1314), fait partie du canton de Grenade-sur-l'Adour (arrondissement de Mont-de-Marsan), comme Bascons, Larrivière, Saint-Maurice-sur-Adour, Castandet, Bordères-et-Lamensans, Artassenx, Lussagnet... La bastide de Cazères, dont on peut contempler

aujourd'hui encore quelques vestiges, mesurait 416 m de long sur 217 m de large. On découvrira ces lieux avec d'autant plus de plaisir que son église mérite une visite (retable du maître hôtel en bois doré et sculpté), ainsi que le pont de la cité qui fut construit par Gustave Eiffel (1880) et le lac de la Gioule, apprécié par les pêcheurs comme par les promeneurs, ou l'un des nombreux sites historiques de la région, d'Aire-sur-l'Adour (église et sarcophage de sainte Quitterie) à Sorde-l'Abbaye (église Saint-Jean du XII<sup>e</sup> siècle). C'est l'histoire de Cazères-sur-l'Adour qui est retracée ici.



même où, trop souvent, ces traditions semblent perdues ! En essayant de reconstituer les annales d'une humble localité, le travailleur répond certainement au désir d'interrogation de ceux qui l'entourent et si, par les souvenirs qu'il évoque, il ne peut point prétendre éveiller au loin la curiosité, c'est du moins un succès qu'il est sûr d'obtenir autour du clocher. Ici, pas de déceptions à redouter. Au-dessus des armes de Cazères, on lisait autrefois *Abbatiet regi* ! Si j'avais à transformer cette noble devise, j'inscrirais volontiers : *Cazères tüstem* ! »

UNE COLLECTION  
UNIQUE EN FRANCE  
DE 2157 TITRES

17 TITRES SUR  
LES LANDES

Renseignements au  
03 23 20 32 19

### Des Cazériens sur le chemin de Vierzon en 1870

La monographie de l'abbé Meyranx, qui comporte 23 chapitres, nous conduit des origines de Cazères (controverses étymologiques) jusqu'aux *Notes et pièces justificatives*, en passant par un véritable panorama historique de la cité. Les principaux événements demeurent la fondation de la bastide (1314), construite en vue de l'attaque et de la défense (halle pour les jours de foire et de marché) ; puis la promulgation des franchises et des coutumes (1315), avec les droits des habitants et la police intérieure, la jurade et les privilèges ; ensuite, l'auteur évoque l'importance grandissante de Cazères (XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles), les dévastations causées par les huguenots (matérielles et morales) et l'histoire des cagots qui n'ont pas droit de cité ; il décrit aussi Cazères au XVI<sup>e</sup> siècle (réforme du domaine royal et résistance des Cazériens) et au XVII<sup>e</sup> (vie communale et ordre municipal), avant d'arriver à l'époque de la Révolution qu'il retrace longuement, décrivant les protestations populaires contre l'impôt et les profanations de l'église, la Terreur et l'ère des délations, la misère publique et les réquisitions (*Tout est à tout le monde*), une épizootie et la Fête du malheur... Les quatre derniers chapitres étant consacrés au XIX<sup>e</sup> siècle (prise de la ville en 1814, des Cazériens sur le chemin de Vierzon en 1870, Cazères en 1887).

# CAZÈRES-SUR-L'ADOUR

Les visiteurs de Cazères-sur-l'Adour aujourd'hui, séduits par la beauté du site, peuvent difficilement mesurer l'importance qu'eut la petite place forte au cours des siècles passés. Or celle-ci fut considérable. L'abbé Meyranx nous apprend, en effet, que dès l'origine (1314), sous la double tutelle de la vicomtesse du Béarn et de l'abbé de Saint-Jean-de-la-Castelle, la cité eut une vocation guerrière : construite pour l'attaque et pour la défense, comme toutes les bastides de Guyenne, elle était puissamment fortifiée et même son église, dotée de « verrous vigoureux dans l'épaisseur des murs », rendait apparemment impossible la surprise de la citadelle par l'Anglais, un mur en terre haut de 5 m environ, avec à ses pieds un fossé profond, enfermant la ville tout entière. Les Cazériens, fidèles aux fondateurs de leur ville et à la Couronne, virent ainsi leur puissance s'accroître du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, même si les périls devaient se multiplier (siège de Cazères de 1376 opposant Gaston Phébus aux Armagnacs), et une fois la Guyenne pacifiée et le *Léopard* chassé de la région (1452), ils participèrent aux états généraux du Béarn et virent leurs privilèges confirmés. Ceux-ci n'étaient pas minces : inscrits dans la charte de 1315 et développés en 52 articles qui consacraient l'autonomie de la commune, ils étaient maintenus un siècle et demi plus tard, sans doute comme récompense de la fidélité de la cité à ses suzerains et comme reconnaissance d'une durable spécificité constituée ainsi : administration sage et rigoureuse de la ville (défense sociale et police intérieure), intensité de la vie religieuse (legs et donations pieuses, prise en compte des pauvres et des malades) et prospérité civile préservée par la solidité de ses remparts. Tout cela sera pourtant remis en cause à partir des guerres de Religion (dévastations des huguenots, église incendiée...) et un « esprit tracassier » se substituera souvent désormais à « la liberté pondérée » de jadis (tiraillements entre l'abbaye et la bastide), cette tendance conflictuelle culminant sous la Révolution. Pourtant, la vitalité originelle n'avait pas disparu et au XIX<sup>e</sup> siècle, « la vie moderne circulait dans la ville dans le tapage et le tremblement ».

Réédition du livre intitulé *Bastide de Cazères-sur-l'Adour*, paru en 1894.

Réf. 524-2157 : 14 x 20. Format : 14 x 20. 198 pages. Prix : 24 € Parution : juin 2004.

Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous ou dès parution  
XX

Retrouvez  
**LE LIVRE D'HISTOIRE**  
sur Internet...  
<http://www.histo.com>



Bulletin  
de  
souscription

à retourner à :

**Le Livre d'histoire**

17, rue de la Citadelle  
02250 Autremencourt  
Tél. 03 23 20 32 19



Parution juin 2004  
Réf. 524-2157

Nom .....

Adresse .....

.....

.....

### JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire  Par C.C.P.  Par mandat  Par carte bancaire

N° | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Expirant le :  
| | | |

Téléphone (obligatoire) :  
| | | | | | |

Signature :  
| | | | | | | | | |

Je commande  ex. de « *CAZÈRES-SUR-L'ADOUR* » :  
au prix de **24 €** l'unité.....

**FRAIS DE PORT** : 1 ex. 5.50 € - 2 ex. 7 € - 3 ex. 8 €.....

Je souhaite recevoir votre catalogue général 2004  
- 2 157 titres disponibles - 30 000 villages traités (15 € de participation aux frais).....

Fait à....., le.....

**TOTAL :**

**TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ. Prix justifié.**

MERCI POUR VOTRE COMMANDE

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : Le Livre d'histoire.

*Histoire locale.* Feuille quotidienne gratuite d'information culturelle et publicitaire. Directeur de la publication : M.-G. Micberth. Rédaction : Annick Morel, François Richard. Reproduction strictement interdite. Dépôt légal à la date de parution. Imprimé en France.